



Reprise immobilier d'entreprise

Par **Gast45**, le **30/01/2016** à **17:28**

Bonjour, rnJ'ai un projet de reprise d'un groupe constitué de plusieurs entreprises et de 2 SCI détentrices des bâtiments de 2 sociétés sur 3. rnAfin d'étaler ma dette de reprise sur 15 ans pour une partie je souhaite créer une SCI qui reprenne les bâtiments des 2 autres SCI en sachant que les bâtiments font toujours l'objet de crédit bancaire et d'un crédit. Ce dernier se termine en mars 2016. rnLes bâtiments ont fait l'objet d'une nouvelle valorisation supérieure à la valeur d'achat. rnCette opération va générer de la plus value et de l'imposition. rnJ'aimerais donc connaître le calcul de cette imposition et les différentes possibilités s'offrant à moi pour monter le projet le plus approprié possible. rnMerci par avance des conseils que vous pourrez m'apporter.

Par **morobar**, le **30/01/2016** à **18:14**

Bonjour, rnVous vous trompez d'endroit pour exposer vos problèmes de gestion. rnIci c'est un site d'entraide juridique animés par des bénévoles, pour résoudre ou conseiller à propos des petites controverses de tous les jours. rnPar pour économiser une expertise comptable ou fiscale. rnIl existe des groupes de discussion orientés vers la finance, les activités bancaires et la bourse, peut-être y trouverez vous des experts fiscalistes.